

**Mounet J.-P. (2000) Impact des loisirs de nature sur le milieu humain. Cahiers Espaces
67 « Tourisme durable ».**

Impact sur le milieu humain des « nouvelles » activités sportives du loisir de nature

Jean-Pierre Mounet
Laboratoire EROS
(Etudes et Recherches sur l'Offre Sportive)
Directeur de l'IUP LEST
(Loisir, Environnement, Sport, Tourisme)
Université Joseph Fourier - Grenoble

Dans le cadre de cette analyse, les activités de loisir prises en compte sont celles de la *outdoor recreation* anglo-saxonne dont la liste comprend des activités ayant pour cadre la nature : loisir sportif, motorisé, chasse, pêche et tourisme naturaliste. Mais l'intérêt se focalisera particulièrement sur le problème des activités sportives de nature. En France, ces activités sont « nouvelles » dans la mesure où elles ont connu un développement considérable durant les trois dernières décennies. Et ce développement récent pose quelques problèmes d'insertion dans l'espace social, notamment en ce qui concerne la cohabitation avec les autres activités humaines plus traditionnelles.

L'objectif de cet article est de faire une synthèse d'un ensemble de travaux sur le sujet afin de proposer un cadre d'analyse permettant de mettre en œuvre un développement durable de ces activités sportives de nature.

1 - L'impact des activités sportives de nature sur le milieu humain

L'impact sur le milieu humain concerne d'abord tous les groupes autres que celui envisagé. Il s'agit d'évaluer l'impact d'une pratique sur les autres pratiques humaines ou sur les communautés réceptrices (propriétaires fonciers, par exemple ou communauté locale du Tiers monde). Mais il concerne également la pratique analysée elle-même : la qualité de l'expérience doit rester à un même niveau et notamment quand les flux de pratiquants augmentent si l'on veut assurer la « durabilité » de la pratique de loisir.

L'une des notions utilisée est celle de la « capacité de charge » (*carrying capacity*) nommée aussi « capacité de support » (Barabé, 1988, 1990).

Au départ, c'est un concept qui ne distingue pas le milieu humain et le milieu biophysique. Les premières définitions de la capacité de charge des activités de loisir datent des années soixante (Wagar, 64). C'est le *niveau d'utilisation récréationnelle auquel un site peut résister tout en fournissant une qualité durable de loisir*.

La notion de *carrying capacity* provient des sciences biologiques et définit la population animale maximale ou la capacité limite dans la gestion des ressources naturelles comme le pâturage, les pêcheries, la foresterie.

Ce concept de départ a subi une évolution pendant les 4 dernières décennies.

On peut distinguer 3 dimensions complémentaires de la *carrying capacity* (ou 4, selon les auteurs, par exemple, pour Shelby et Heberlein, 1984) :

- la capacité de charge biologique (ou biophysique pour inclure les éléments inorganiques) qui correspond à l'impact de l'activité sur son environnement (*ecological capacity*),
- la capacité de charge sociale ou psychosociale,
- la capacité de charge des équipements, très utilisée dans le tourisme, elle correspond, d'une part, à la capacité d'accueil (*facility capacity*) dans des espaces aménagés et, d'autre part, à la capacité purement physique (*physical capacity*) de l'espace naturel parcouru lorsqu'il n'est pas aménagé (et donc, en quelque sorte, l'offre purement physique du milieu naturel).

Seules les deux dernières seront abordées dans le cadre de cet article.

2 - La capacité d'accueil

C'est le nombre de personnes que peut accueillir un espace.

Si cela est évident pour des aires de pique-nique ou de camping, cette notion peut être élargie à « l'offre » du milieu de pratique.

⇒ Le Pré de Madame Carle au-dessus Vallouise (05) sert de départ aux personnes allant aux glaciers Blanc et Noir (92 500 personnes entre le 15/6 et le 15/9/91, selon Thomatis, Victor, Patin, 1992). Elles font la queue sur le chemin car leur nombre excède la capacité d'écoulement de celui-ci.

⇒ Quand les remontées mécaniques d'une station sont saturées, son domaine skiable ne l'est pas forcément.

⇒ Dans le domaine de l'eau vive sur la Durance (05), il existe peu de lieux où la capacité d'accueil est saturée (Mounet et Chifflet, 1996). C'est toutefois le cas à l'embarquement à Saint Clément, l'été, quand les gens attendent leur tour sur le parking pour pouvoir mettre un raft à l'eau (Mounet, 1998). Si on augmentait fortement la capacité d'accueil de la zone d'embarquement, on risquerait d'augmenter aussi les flux horaires et la capacité d'accueil globale de la rivière pourrait être elle-même excédée. Un autre point d'engorgement est lié à la pratique sur place du surf sur la « Vague du Rabioux ». Ce site de renommée internationale est souvent saturé car le surf consiste à utiliser le retour d'eau de la vague pour jouer sur place sans être entraîné par la force du courant. Il s'agit donc d'une utilisation statique d'un point de la rivière qui s'oppose à la logique d'utilisation au fil de l'eau qui caractérise les sports d'eau vive.

Sur une rivière plus sportive comme la Guisane (05), la saturation a plutôt lieu au niveau du rétrécissement du rapide des Guibertes : pour des raisons de sécurité, les groupes et embarcations peuvent avoir à attendre que des rafts soient passés et que la rivière soit redevenue libre pour pouvoir s'engager à leur tour.

3 - Capacité de charge sociale ou psychosociale

Le postulat de base est que la satisfaction de l'utilisateur d'un site décroît rapidement à partir du moment où l'on atteint un seuil critique de fréquentation. Le loisir est donc traité comme un « produit » (un service) dont on souhaite assurer un niveau suffisant de qualité.

La capacité de charge sociale dépend de la perception qu'à l'utilisateur (Graefe, 1989) :

- du site (le « spot » des activités sportives de nature)
- de l'environnement naturel,
- de l'interrelation avec d'autres usagers du site (conflictuelle ou non).

- éventuellement, du mode de gestion du site.

Au départ, on pensait que la densité humaine expliquait à elle seule la plus ou moins grande satisfaction des usagers d'un site et donc le niveau de sa capacité de charge sociale.

Cette densité se traduisait par des rencontres avec d'autres usagers qui, dans l'esprit des premiers chercheurs, ne pouvaient qu'induire une baisse de satisfaction. Il existe, en effet, une recherche de la *wilderness* (caractère sauvage des sites) en Amérique du Nord.

Rapidement, on s'est rendu compte que d'autres facteurs (qui pouvaient, par ailleurs, avoir un impact sur la relation avec des protagonistes) devaient être pris en compte dans les rencontres (Devall & Harry, 1981 ; Ditton, Felder & Graefe, 1983 ; Gramann, 1982 ; Roggenbruck, 1992 ; Tarrent & English, 1996). Ces facteurs seront illustrés de quelques exemples pour les rendre plus compréhensibles :

- la taille des groupes rencontrés,
- la nature des participants (en 1992, les pêcheurs sur la Durance ne supportaient pas les adolescents de banlieue qui, depuis les rafts, les interpellaient au passage),
- le type d'activité (calme ou non),
- le mode de locomotion (motorisé ou non motorisé : par exemple, canoë sur lac / bateaux à moteur, motoneige / ski de fond),
- le lieu de rencontre (en itinérance, au départ et à l'arrivée), par exemple en eau vive, les rencontres aux embarquements et débarquements sont plus facilement acceptées que celles intervenant durant le cours de l'activité elle-même,
- le moment de rencontre (pendant la journée, la saison, ...)
- le comportement considéré comme dangereux ou non (piétons / VTT en descente)

Mais dès la fin des années soixante-dix il est apparu que la densité humaine n'expliquait cependant pas complètement le degré de satisfaction.

En effet, les analyses statistiques ne concluaient pas à une corrélation significative dans tous les cas.

Apparaît alors une notion clé dans l'analyse de l'impact psychosocial, la notion de *crowding* que l'on peut traduire par perception de foule (*crowd*), de surfréquentation, d'entassement perçu, pour certains auteurs.

Ce *crowding* est lui-même sous la dépendance de plusieurs facteurs relatifs aux rencontres (Becker, 1978 ; Ditton, Fedler & Graefe, 1983 ; Graefe, Vaske & Kuss, 1984 ; Gramann, 1982 ; Hammitt, McDonald, Noe, 1984 ; Manning, 1985 ; Schreyer & Roggenbruck, 1978 ; Shelby, Heberlein, Vaske & Alfano, 1983 ; Shelby, Vaske & Heberlein, 1989 ; Vaske, Shelby, Graefe & Heberlein T.A., 1986) :

- les attentes des pratiquants,
- leurs préférences,
- la réalité vécue.

S'il y a discordance (*discrepancy*) entre attentes et préférences, d'une part et réalité vécue d'autre part, apparaît la sensation de surfréquentation et la capacité de charge psychosociale est dépassée.

La satisfaction ne dépend donc pas forcément et uniquement de la valeur absolue de la densité humaine et des flux de pratiquants. Si le pratiquant sportif s'attend à trouver une forte densité humaine sur le site, elle ne le dérangera pas et il en sera de même s'il préfère voir du monde. Witthaker & Shelby (1989) notent à ce sujet que les réactions des pratiquants peuvent être variables pour des segments différents de la même rivière.

Pour arriver à comprendre ce phénomène, chercheurs et gestionnaires d'espaces ont tenté de saisir ce que pouvaient être les « normes » en matière de loisir *outdoor* (Shelby & Vaske, 1991 ; Vaske, Shelby, Graefe & Heberlein, 1986 ; Williams, Roggenbruck, Bange, 1991).

C'est à dire qu'ils ont tenté de chiffrer l'impact de la présence humaine sur la qualité du loisir. Ils ont d'abord prouvé que la sensibilité individuelle était à peu près la même au sein d'un groupe d'utilisateurs, puis, ils ont posé comme postulat qu'il fallait peu de contacts (c'est-à-dire de rencontres). Shelby & Vaske (1991) font d'ailleurs remarquer que les premiers travaux ont pris pour objet des sites où le niveau d'interaction et de rencontres était très bas, ce qui explique cette hypothèse de départ.

Mais ils se sont rendu compte que les pratiquants pouvaient également être sensibles à d'autres facteurs comme l'impact perçu d'une fréquentation en dehors même du contact direct avec les autres personnes : en effet, la sensation de foule peut provenir simplement des traces d'une fréquentation excessive ou inadéquate : déchets, dégradations et surtout perception d'un impact sur le milieu naturel comme des branches arrachées ou des traces de pneus sur une pelouse (d'où l'intérêt de l'entretien des sites).

Tous ces paramètres sont sous la dépendance, pour chaque groupe, du type de rapport recherché avec la nature. Plus le rapport est centré sur une forme de communication avec le milieu naturel et plus le groupe est sensible aux interactions avec d'autres groupes. Selon le type de pratique, les normes peuvent changer considérablement.

⇒ Pêcheurs et rafteurs ont des normes très différentes en raison de leurs activités différentes. Les pêcheurs ne supportent pas le bruit alors que pour les rafteurs il fait partie intégrante de l'activité (convivialité).

Enfin, les travaux sur les normes sociales se sont peu à peu orientés vers une analyse beaucoup plus fine de la relation satisfaction / densité sur les sites.

Les chercheurs se sont peu à peu aperçu qu'au sein d'une même activité, les réactions des pratiquants pouvaient être très différentes. Il peut exister des groupes distincts de pratiquants partageant chacun une norme spécifique en terme de contact social. Sur certaines rivières américaines et malgré une densité de pratiquants augmentant considérablement année après année, les scores de satisfaction restaient très élevés sur chaque site. En fait, l'analyse d'un système de rivière (Becker, Niemann, Gates, 1980) a montré qu'il y avait un glissement des groupes qui se remplaçaient au fur et à mesure que la densité augmentait (figure n° 1).

Pour le groupe U1, la capacité de charge sociale est très vite dépassée et ses membres réagissent : ils changent d'abord de créneau horaire, de jour dans la semaine, de période dans la saison ; puis ils changent de rivière.

Pour le groupe U2, le comportement est différent. Ses membres apprécient un contact social plus élevé jusqu'à ce que la capacité de charge sociale soit excédée. Ici apparaît une notion nouvelle : la satisfaction peut être plus élevée quand la densité humaine augmente. C'est le cas sur la Durance pour des rafteurs (Mounet, 1998).

Pour le groupe U3, le phénomène est encore plus sensible, dans la mesure où ses membres ne sont pas présents sur les sites peu fréquentés.

Cette analyse reprend sous une autre forme ce que l'on sait du cycle des activités sportives de nature.

Elles commencent avec une poignée de pionniers qui y trouvent une satisfaction liée :

- à l'attrait de la nouveauté,
- à une très faible densité de pratiquants,
- à un phénomène de distinction sociale.

Puis, la massification de l'activité commence et les pionniers partent à la recherche de « spots » secrets (Maurice, 1987). Ils changent d'abord de lieu puis éventuellement d'activité.

Ce cycle peut être illustré par l'évolution du ski.

Première phase : le ski dans la nature du début du siècle ; Duhamel (1905) expliquait qu'en 1905, le dimanche, le tram d'Uriage ne transportait que dix skieurs partant pour atteindre à peaux de phoques le Recoin de Chamrousse.

Deuxième phase : le développement des stations de sports d'hiver a transformé les conditions de la pratique initiale, en la rendant sécurisée et accessible à tous.

Troisième phase : certains pratiquants vont hors piste et redécouvrent un espace d'aventure. Au début de 1999, ils sont même stigmatisés comme dangereux et un arrêté préfectoral (qui est resté très transitoire) est pris par le préfet de Haute Savoie interdisant tout hors piste à partir des remontées mécaniques : *Il est interdit à partir des remontées mécaniques de circuler dans les secteurs enneigés d'altitude, quelle que soit la pratique sportive considérée, en dehors des domaines sportifs ouverts au public et spécialement aménagés à cet effet ...* (article 1). La station est devenue le lieu (trop) légitime d'une pratique sportive dont la spécificité est pourtant d'être par nature transgressive.

Quatrième phase : les hors piste sont balisés dans certaines stations.

Et le cycle se réamorçait...

Ceci peut illustrer l'existence de groupes de sensibilités différentes au regard de la densité humaine, les pionniers pouvant être moins tolérants que ceux qui viennent ensuite.

D'autres auteurs (Shelby, Bregenzer, Johnson, 1988) ont cependant décrit un autre phénomène qu'ils ont appelé *product shift* : les pratiquants d'un site peuvent s'adapter à une augmentation de la fréquentation en transformant et adaptant leurs attentes et peuvent donc trouver une satisfaction constante alors que la fréquentation augmente. Mais il ne s'agit pas d'une règle générale, car pour nombre d'activités, la norme est fixe et il n'y a pas de tolérance possible.

Ceci a une implication en terme de gestion du territoire : une même activité doit pouvoir se développer sur toute une gamme de sites pour pouvoir apporter une satisfaction à tous les groupes de pratiquants. En conséquence, il n'existe pas un niveau unique de la capacité de charge psychosociale, mais plusieurs en fonction de l'existence de groupes différents de pratiquants et, s'il existe un gestionnaire de l'espace (dans un espace protégé, par exemple), des objectifs de gestion de cet espace (Graefe, 1989), ce qui revient à fixer les modalités de la fréquentation. C'est, par exemple, le cas dans le Parc National de Ecrins où il existe une convention limitant les aménagements des falaises et dictant donc indirectement ce qu'est la pratique légitime de l'escalade dans cet espace protégé : *L'équipement de certains sites, la multiplication des sites équipés sur un site ou la multiplication des sites équipés peut constituer une dénaturation de l'espace contraire à la finalité des zones centrales des Parcs Nationaux ... voire à l'éthique même de la haute montagne* (article 2).

4 - Le cas particulier des conflits

Pour comprendre les conflits dans les activités de nature, il faut savoir que le loisir de nature est orienté vers un but (*goal oriented*) et que le conflit ne peut naître que s'il y a interférence, réelle ou supposée, sur ce but du fait du comportement d'autres personnes (Hammit, 1988 ; Jacob & Schreyer, 1980).

Lorsque les conflits atteignent un seuil, le groupe le plus gêné dans son activité essaie d'exclure ses protagonistes des sites de pratiques, en ayant éventuellement recours à des mesures physiques, légales ou financières (Mac Ivy, Stewart & Lue, 1992).

Mais la réciprocité dans un conflit n'est pas assurée. Il peut exister des conflits « asymétriques » (Adelman, Heberlein & Bonnicksen, 1982 ; Jacob & Schreyer, 1980 ; Mounet, 1996) dans lesquels seul un groupe ressent le conflit. Dans un cas pareil, le second groupe est généralement peu gêné par les membres du premier dans son activité. Cette

situation s'est rencontrée durant les années quatre-vingt-dix entre pêcheurs et pratiquants d'eau vive (Mounet, 1996). Elle semble actuellement se débloquer un peu, après une longue bataille juridique : des arrêtés préfectoraux visant à limiter les sports nautiques étaient pris sous la pression des pêcheurs et systématiquement attaqués devant les tribunaux administratifs par la Fédération Française de Canoë-Kayak. Certains responsables semblent vouloir aller, aujourd'hui, vers des négociations plutôt que de continuer un conflit qui n'apporte finalement que peu de satisfactions aux protagonistes. Cette situation rappelle l'évolution des systèmes d'action concret que signale E. Friedberg (1993) : après une première phase de conflit et de non coopération, apparaît une phase de « collusion tacite des dirigeants ». En effet, à ce stade, seules quelques personnes, généralement des responsables, sont désireuses de passer à une phase de conciliation.

5 - Le cadre empirique de Jacob & Schreyer (1980) et son illustration par des activités sportives de nature en France

Comme les conflits sont difficiles à évaluer, à comprendre et, donc, à résoudre, les auteurs ont proposé de segmenter le problème en catégories distinctes. Ces catégories empiriques sont commodes pour le raisonnement, mais, dans la réalité, les cas concrets en recourent souvent plusieurs. Ils énoncent également dix « propositions » qui synthétisent leur réflexion et reprennent l'ensemble des réflexions antérieures sur le sujet en indiquant le risque de conflit. Ces catégories parfois redondantes sont à considérer surtout comme des outils d'analyse permettant de repérer les causes de conflit sur les sites de pratique.

Les exemples pris comme illustration l'ont été essentiellement dans le cadre des sports d'eau vive (Mounet, 1996) et du surf de mer (Trey, 1994).

5.1 Style de l'activité

a) Intensité de l'implication personnelle

Les gens les plus impliqués dans une activité en font un centre primordial d'intérêt dans leur vie. De ce fait, ils ont tendance à assigner une norme comportementale à tous les autres. C'est à dire qu'ils considèrent qu'il y a une manière légitime de pratiquer selon eux. Le conflit provient du décalage dans la façon de pratiquer. L'ancienneté dans la pratique n'est pas en cause, mais bien l'intensité de l'implication personnelle.

Proposition 1 : plus le « style » de l'activité est intense, plus grande est la probabilité que les interactions dégènèrent en conflit avec des protagonistes moins impliqués.

⇒ Les exemples peuvent être pris dans toutes les disciplines « à risque » qui ont évolué vers une sécurisation de l'activité, notamment par équipement du milieu. Escalade et alpinisme ont été et sont encore le lieu de tels débats. Le « déséquipement » du Mont Aiguille au moment de son cinq centenaire illustre ce type de conflit.

b) Statut hiérarchique dans activité

Le statut hiérarchique dans l'activité est basé sur deux critères : l'équipement personnel et le degré d'expertise dans l'activité. « L'élite »¹ maintient son exclusivité en décidant des

¹ Le terme « d'élite » est pris, dans ce texte, dans le sens que lui confèrent ceux qui considèrent qu'ils en font partie.

conditions nécessaires, selon elle, pour en faire partie. Mais on peut assister à deux visions opposées :

- ceux dont le statut ne dépend que de leur propre opinion (réfèrent interne),
- ceux dont le statut dépend du regard et de l'opinion des autres (réfèrent externe).

Le but du loisir est ici de faire partie de l'élite

Proposition 2 : Quand des pratiquants ayant un statut dans l'activité lié au « réfèrent externe » sont confrontés à des pratiquants ayant un statut dans l'activité lié au « réfèrent interne », il peut y avoir conflit car ceux qui évaluent leur statut par rapport à eux-mêmes nient, en quelque sorte, les valeurs de l'autre groupe.

Proposition 3 : le conflit est possible quand des personnes ayant un statut élevé dans l'activité sont confrontées avec d'autres considérées comme ayant un statut inférieur dans l'activité.

⇒ L'interaction entre « experts » compétiteurs et pratiquants de loisir ou débutants peut poser problème sur les sites de pratique. C'est parfois le cas entre groupes commerciaux d'eau vive et kayakistes « descendeurs » à l'entraînement qui considèrent qu'ils sont absolument prioritaires.

⇒ En surf de mer, la priorité normalement acquise à celui qui a pris la vague en premier peut également être refusée aux débutants (car *la vague sera perdue, ou tout du moins, gâchée*, Trey, 1994, 82)

Proposition 4 : finalement, il y a conflit entre personnes qui ne partagent pas la même hiérarchie de statuts.

⇒ Les pratiquants d'eau vive sont presque tous incapables de discerner les différences existant entre les modes de pêche et donc entre leurs connotations distinctives. Par exemple, la pêche à la mouche est considérée comme distinctive par l'ensemble des pêcheurs, mais non par les pratiquants d'eau vive qui ne font pas apparaître de différence comportementale en présence d'un de ses adeptes.

c) Types d'expérience et définition de la qualité du loisir

Plus les pratiquants sont expérimentés dans une activité et plus ils sont exigeants. Les néophytes n'ont pas les références nécessaires pour pouvoir juger la qualité de la situation à laquelle ils sont confrontés par référence à d'autres situations déjà vécues. « L'élite » formule et applique, là encore, les normes spécifiques de ce que doit être la qualité de l'expérience vécue. Elle est très sensible au comportement des autres, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'activité. Ceci revient à un problème de statut dans l'activité et se heurte au problème que représente la facilité grandissante d'accès aux activités et aux sites de pratique sportive. La nouvelle activité est « trop facile », elle permet, sans réel apprentissage technique, de pratiquer dans un milieu qui n'est, normalement, accessible qu'à une « élite » sportive. Elle n'a donc pas de légitimité, car il manque une phase de (longue) initiation ! En fait, les anciens pratiquants tentent de conserver leur statut hiérarchique lié aux sites et à l'activité. La technique est perçue comme le « filtre » de cette élite. Or, cette technique sportive est toujours amenée à évoluer vers plus de facilité en raison de l'évolution des matériaux, des savoir-faire techniques et des innovations en matière de matériel sportif.

Proposition 5 : plus sont spécifiques les attentes de ce que constitue une expérience de qualité, plus est grand le potentiel de conflit.

⇒ Cette situation est bien résumée par la confrontation entre *bodyboarders*² et surfeurs : *les bodyboarders ne méritent pas les vagues, ils n'ont pas fourni les années d'effort qui s'imposent aux surfeurs pour se gagner leur place sur le « spot »* (Trey, 1994, 83)

Cette proposition 5 est cependant assez proche de la proposition 3.

5.2 Spécificité de la ressource utilisée : le site

C'est l'importance que confère un individu à l'usage d'un site. Il y a problème quand il y a transgression comportementale par rapport à ce qui est considéré comme le comportement « normal » sur le site.

Trois facteurs, souvent concourants, peuvent avoir une influence sur la situation.

a) Evaluation de la qualité du site

Proposition 6 : quand quelqu'un perçoit le comportement d'autrui comme indiquant une évaluation plus basse du site de pratique, il y a conflit.

⇒ Pour certains, un site peut être considéré comme unique pour leur activité.

En 1992, sur la Durance, les pêcheurs reprochaient aux pratiquants d'eau vive de se servir de la rivière comme d'un *aqualand*.

b) Sentiment de possession

Il peut également y avoir un attachement affectif à un site particulier que l'on connaît très bien parce qu'on le fréquente souvent. Il devient alors un point focal d'intérêt pour les habitués, même s'il ne présente aucune caractéristique exceptionnelle. Les utilisateurs traditionnels ont une idée précise sur ce qu'ils attendent du site et sur ce qu'est un comportement « acceptable » ou non en ce lieu.

Dans cette catégorie, se placent tous les sites « traditionnels » ou « familiaux ». Les utilisateurs de ces sites considèrent généralement qu'ils ont « leur mot à dire » dans la gestion de ces sites.

Proposition 7 : le conflit survient quand des utilisateurs ayant une attitude possessive vis-à-vis de la ressource (du site) sont confrontés à d'autres usagers dont ils perçoivent le comportement comme étant en rupture avec les usages traditionnels et les normes comportementales admises.

⇒ Lorsque les grimpeurs « modernes » (et bruyants) ont commencé à fréquenter les Calanques de Marseille, les randonneurs ont vécu leur intrusion comme une transgression de cet espace qui représentait un sanctuaire de silence et de nature.

c) Statut hiérarchique par rapport au site

C'est la confrontation typique « locaux » contre « touristes » ou « étrangers ».

² Le bodyboard consiste à surfer couché sur une planche courte; la propulsion se faisant avec des palmes spécifiques à l'activité. La position plus basse du centre de gravité rend l'apprentissage plus aisé que celui du surf de mer.

En fait, quand quelqu'un connaît très bien un site, il se sent hiérarchiquement supérieur aux personnes qui ne le connaissent pas. La personne fait partie des initiés qui connaissent l'histoire du site, ses secrets (notamment ses spots secrets au sens de A. Maurice, 1987). Le problème vient de ce que ce statut hiérarchique ne peut s'exprimer qu'en donnant des informations sur le site et donc en diluant la nature même de son origine (exemple des rédacteurs de topo-guides).

Proposition 8 : le conflit survient quand des usagers à haut statut par rapport au site doivent interagir avec d'autres de plus bas statut qui symbolisent une dévaluation de leur relation intime avec le site, relation qui a été jusque là exclusive.

⇒ Les surfeurs de mer locaux ou qui pratiquent tout l'hiver n'acceptent pas d'avoir à partager leur site avec des vacanciers pendant l'été.

5.3 Mode d'expérience par rapport à l'environnement

Les activités sportives appartiennent à un mode d'expérience non « focalisé » sur l'environnement qui privilégie le mouvement et des impressions très globales du site. A l'opposé, le mode « focalisé » privilégie l'observation, la contemplation et donc des mouvements mesurés. Il est évident que ces deux modes de pratique sont incompatibles. Entrent dans le second type toutes les activités de tourisme naturaliste, de pêche et de chasse (notamment à l'affût).

Proposition 9 : l'interaction entre les modes de rapport à l'environnement non focalisé et focalisé est source potentielle de conflit.

5.4 Tolérance à la diversité des styles de vie

Les groupes sociaux se fondent sur une cohérence intra-groupe qui ne peut exister qu'en marquant une différence avec les extérieurs au groupe. C'est un phénomène normal, mais qui, exagéré, peut conduire au rejet de « l'étranger ».

Proposition 10 : si les différences inter-groupe sont évaluées comme indésirables ou comme une menace sur les buts récréationnels, il y a conflit en cas de confrontation.

Les auteurs marquent d'abord la différence entre activités motorisées et non motorisées. Ils analysent ensuite les phénomènes de tolérance et d'intolérance. Quand les différences inter-groupe ont été identifiées, elles peuvent alors être évaluées. Or, pour procéder à cette évaluation, il est commode de les traduire en stéréotypes et « d'étiqueter » les protagonistes et leurs comportements. L'intolérance qui peut en résulter augmente avec le nombre et la variété des personnes qui souhaitent utiliser un même site.

Ces problèmes peuvent être résolus en amenant les protagonistes autour d'une table de négociation. Si la rencontre se déroule favorablement, les stéréotypes peuvent s'effacer car il est plus facile d'en affubler quelqu'un de parfaitement inconnu qu'une personne précise avec qui on a été en interaction. Et si naît un projet suffisamment fort de gestion commune, on peut espérer transformer à terme la structure même des groupes pour créer un espace commun de négociation reconnu par tous. Quoiqu'il en soit, et comme cela a été signalé plus haut, la résolution du conflit passe obligatoirement par un accord entre dirigeants, bien avant de concerner l'ensemble des personnes en interaction sur les sites.

6 - Application au conflit pêcheurs / pratiquants d'eau vive

Bien que le conflit soit en voie d'apaisement, il est utile d'appliquer les analyses ci-dessus pour comprendre comment aider les protagonistes à mieux gérer leur cohabitation sur les sites communs de pratique.

D'abord, il convient de noter que les conflits sont toujours générés par la perception qu'a un groupe du comportement de l'autre groupe. Si bien qu'il faudrait établir ce qu'est le comportement acceptable pour chacun des deux groupes car, même avec de la bonne volonté, les membres des deux groupes ne savent pas quelles attitudes précises ils doivent adopter vis-à-vis de leurs protagonistes. Si les pratiquants d'eau vive qui souhaitent réduire les causes de conflit sont bien conscients de la nécessité d'être discret en passant devant un pêcheur, ils ne savent pas s'ils peuvent le saluer dans toutes les circonstances.

Les pratiques commerciales, et particulièrement celle du rafting, cumulent toutes les causes théoriques de conflit qui viennent renforcer la situation de base : bruyante, elles permettent à des débutants peu engagés de pénétrer la rivière sur des bateaux assez encombrants (Mounet, 1996, 18). Mais ce n'est pas tout. Les pêcheurs ont des attentes et des préférences très focalisées sur l'environnement et ont un rapport identitaire à leurs sites de pêche qui sont souvent traditionnels et familiaux. Ils perçoivent leurs protagonistes comme des intrus dont la présence dévalorise leurs lieux de pêche, mais ils se sentent également dévalorisés par l'image « dépassée » qu'ont d'eux certains pratiquants d'eau vive (environ la moitié des moniteurs interrogés en 1992) et par la méconnaissance de ce qu'ils considèrent comme l'excellence dans leur activité. Enfin, sur une rivière comme la Durance, il voient passer le flux des embarcations alors que les passagers de celles-ci ne voient que les embarcations précédentes et suivantes et, de ce fait, ils perçoivent le site comme surfréquenté.

Certaines préconisations pourraient améliorer encore actuellement une situation qui tend déjà à se détendre³ :

- analyser les comportements considérés comme normaux par les deux groupes et diffuser cette connaissance aux protagonistes,
- organiser des concertations des responsables sur les sites pour entreprendre des actions d'amélioration des rivières en fédérant les énergies au service d'un objectif partagé,
- dans ce but, partager les connaissances complémentaires des deux groupes sur la rivière,
- accepter de laisser le « coup » du matin et du soir aux pêcheurs, non pas par obligation légale (arrêté préfectoral) mais par convention,
- faire accepter par tous de laisser les bras secondaires libres de toute navigation,
- tenter de créer des stages mixtes de découverte de la rivière, pêche / eau vive.

Conclusion

Le développement durable des activités de nature passe par un équilibre entre les diverses activités humaines. Il ne peut se concevoir sans qu'existe une gestion raisonnée des sites de pratique. Or, seuls les espaces protégés sont actuellement en mesure de réaliser ce type de gestion car les autres espaces sont dépourvus de « gestionnaires », les collectivités locales n'ayant pas les moyens réglementaires leur permettant de maîtriser le développement des activités de nature. Mais cette gestion, pour être efficace, doit être fondée sur la recherche d'un consensus plutôt que sur la mise en œuvre de contraintes réglementaires. L'expérience des schémas d'organisation des activités de plein air du Parc naturel Régional du Vercors est

³ Certaines sont déjà mises en œuvre sur certains sites.

un exemple remarquable des résultats qui peuvent être obtenus par l'application d'une telle démarche (cf. l'article traitant du canyoning dans le Vercors, dans ce même Cahier Espaces).

Bibliographie

- Barabé A. (1990) Pérennité des environnements de loisir. *Loisir et société / Society and Leisure*, 13 (2), 271-296.
- Barabé A.; (1988) Détermination des capacités de support dans le contexte du développement durable des espaces récréatifs en milieux naturels protégés. Thèse Ph. D. Faculté des Etudes Supérieures. Montréal.
- Becker R.H. (1978) Social Carrying Capacity and User Satisfaction : An Experimental Function. *Leisure Sciences*, 1 (3), 241-257.
- Becker R.H., Niemann B.J. & Gates W.A. (1980) Displacement of users within a river system : social and environmental trade-offs. In *Some recent products of river recreation research*, G.T.R. N.C.63 (D4), US Department of Agriculture, Forest Service, North Central Forest Experiment Station, St Paul.
- Devall B. & Harry J. (1981). Who hates who in the great outdoor : the impact of recreational specialization and technologies of play. *Leisure Sciences*, 4 (4), 399-418.
- Ditton R.B., Felder A.J. & Graefe A.R. (1983). Factors contributing to perceptions of recreational crowding. *Leisure Sciences*, 5 (4), 273-288.
- Duhamel (1905) Les skis en Dauphiné. *Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné*. In *Archives du Dauphiné*, 1996, Ed. Michèle Trinckvel.
- Graefe A.R. (1989) Social psychological carrying capacity. *Proceedings of the National Outdoor Recreation Forum general technical report SE-52*, 439-450. U.S.D.A. Forest service. Southeastern Forest Experiment Station, Asheville.
- Graefe A.R., Vaske J.J. & Kuss F.R. (1984) Social carrying capacity : an integration of twenty years of research. *Leisure Sciences*, 6 (4), 395-431.
- Gramann (1982). Toward a behavioral theory of crowding in outdoor recreation : an evaluation and synthesis of research. *Leisure Sciences*, 5 (2), 109-126.
- Hammit W.E., McDonald C.D. & Noe F.P. (1984) Use Level and Encounters : Important Variables of Perceived Crowding Among Nonspecialized Recreationists. *Journal of Leisure Research*, **16** (1), 1-8.
- Mac Ivy M.I., Stewart W.P. & Lue C.-C. (1992). Exploring the role of tolerance in recreational conflict. *Journal of Leisure research*, **24** (4), 348-360.
- Manning R.E.(1985). Crowding norms in backcountry settings : a review and synthesis. *Journal of Leisure Research*, 17 (2), 75-89.
- Maurice A. (1987) Le surfeur et le militant. Valeurs et sensibilités politiques des jeunes, en France et en Allemagne, des années 60 aux années 90, Ed. Autrement.
- Mounet J.-P. (1998) Analyse des flux et charges relatives aux sports d'eau vive sur la rivière Durance (05). In *Cabinet JED, Embrun, 05. Schéma d'aménagement et de gestion Durance – Queue du lac*. Document non publié. Communauté de Communes de l'Embrunais.
- Mounet J.-P. et P. Chifflet (1996) Commercial Supply for River Water Sports, *International Review for the Sociology of Sport*, **3**, pp. 233-254. Munich (Allemagne) : R. Oldenbourg Verlag GmbH.
- Parc National des Ecrins (1992) Convention relative aux travaux d'équipement des falaises et parois pour la pratique de l'escalade dans la zone centrale du Parc des Ecrins. Document non publié. Parc National des Ecrins. Charance
- Roggenbruck (1992). Use of persuasion to reduce resource impacts and visitor conflicts. In *Influence human behavior, theory and applications in recreation, tourism and natural resources management* (edited by Manfredo J. M.). Sagamore Publishing Inc., Champaign, 149-208.

- Schreyer R. & Roggenbuck J.W. (1978) The Influence of Experience expectations on Crowding perceptions and Social-Psychological Carrying Capacity. *Leisure Sciences*, **1** (4), 373-394.
- Shelby B. & Heberlein T.A. (1984) A Conceptual Framework for Carrying Capacity Determination. *Leisure Sciences*, **6** (4), 433-451.
- Shelby B. & Vaske J.J. (1991) Using Normative data to Develop Evaluative Standards for Resource Management, a Comment of Three Recent Papers. *Journal of Leisure Research*, **23** (2), 173-187.
- Shelby B. & Vaske J.J. (1991) Using Normative data to Develop Evaluative Standards for Resource Management, a Comment of Three Recent Papers. *Journal of Leisure Research*, **23** (2), 173-187.
- Shelby B., Heberlein T.A., Vaske J.J. & Alfano G. (1983). Expectations, preferences, and feeling crowded in recreation activities. *Leisure Sciences*, **6** (1), 1-14.
- Shelby B., Vaske J.J. & Heberlein T.A. (1989). Comparative analysis of crowding in multiple locations : results from fifteen years of research. *Leisure Sciences*, **11**, 269-291.
- Shelby, Bregenzler, Johnson, 1988
- Tarrant M.A. & English D.B.K. (1996) A Crowding-based model of Social Carrying Capacity : Applications for Whitewaters Boating Use *Journal of Leisure Research*, **28** (3), 155-168.
- Thomatis J., Victor F., Patin B.(1992) *La fréquentation touristique du parc national des Ecrins*, Coll. Documents scientifiques du parc national des Ecrins. Gap.
- Trey O. (1994) Les conflits d'appropriation des espaces de pratique en surf.. In J.-P. Augustin. *Surf atlantique, les territoires de l'éphémère*. Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine. Talence.
- Vaske J.J., Shelby B., Graefe A. R. & Heberlein T.A. (1986). Backcountry encounter norms : theory, method and empirical evidences. *Journal of Leisure research*, **18** (3), 137-153.
- Vaske J.J., Shelby B., Graefe A. R. & Heberlein T.A. (1986). Backcountry encounter norms : theory, method and empirical evidences. *Journal of Leisure research*, **18** (3), 137-153.
- Wagar J.A. (1964) The carrying capacity of wildlands for recreation. Society of American Foresters. Forest Science Mongraph.
- Williams D.R., Roggenbruck J.W., Bange S.P. (1991) The Effect of Norm-Encounter Compatibility on Crowding Perceptions, Experience and behavior in River Recreation Settings. *Journal of Leisure Research*, **23** (2), 154-172.